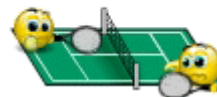




## Règlement intérieur Saison 2022/2023

1. **Respecter les jours et horaires** d'entraînement donnés en début de saison (septembre) et maintenir **ses engagements** dans les compétitions.
2. **Respecter** l'entraîneur, les encadrants, les coéquipiers, les adversaires et les arbitres.
3. **Eteindre et ranger** son **téléphone portable** dans son sac pendant les entraînements et compétitions.
4. Aider à la **mise en place** et au **rangement** du **matériel** (tables, séparations...).
5. **Respecter et prendre soin du matériel** : ne pas s'asseoir sur les tables, séparations et tables d'arbitrage.
6. **Echauffement obligatoire** avant de commencer à jouer.
7. **Jouer avec tous les pongistes** (débutants, loisirs, confirmés,...). Votre progression n'en sera que meilleure.
8. Porter la **tenue sportive** fournie par l'association lors des compétitions (maillot + short ou jupette) à restituer en cas de départ du club, une caution est demandée pour le maillot ;  
Tenue lors de l'entraînement : **short, tee-shirt, chaussures de sport d'intérieur (pas de semelles noires)**.
9. Ne pas oublier d'apporter une **bouteille d'eau**. Ne pas manger ou mâcher de chewing-gum, bonbons... en jouant.
10. **Penser à laisser la salle propre** : ramasser ses papiers et autres déchets (une poubelle est mise à disposition).
11. **Ranger toutes ses affaires dans son sac** que ce soit à l'entraînement, en compétition ou lors d'un tournoi **et le glisser sous une chaise pour éviter d'encombrer le passage**.
12. Ne pas ouvrir les rideaux.
13. Les **enfants doivent attendre à l'intérieur** de la salle que les parents viennent les chercher (sauf autorisation écrite des parents de rentrer à vélo, à pied ou avec une autre personne). Ils signaleront leur départ à l'entraîneur ou au responsable.
14. Pour **les responsables**, vérifiez que toutes les **fenêtres** sont bien **fermées**, laissez le **chauffage** entre 10 et 15 l'hiver, **éteignez** toutes les **lumières** (intérieur, extérieur), **fermez** la **porte** et le **portail** à double tour pour chaque verrou.
15. En cas d'absence ou de retard de l'entraîneur ou de l'encadrant, les **adhérents mineurs restent sous la responsabilité des parents ou représentants légaux**.



***Le bureau se réserve le droit de sanctionner un adhérent pour notamment mauvais comportement en compétition ou à l'entraînement, non respect des règles énoncées dans le règlement intérieur du club.***

**NOM et PRENOM du pongiste** : .....

Je m'engage à respecter les consignes citées dans le règlement intérieur ci-dessus et accepte les décisions prises par le bureau en cas de non-respect.

**Date**

**Signature du pongiste**

**Signature des parents**  
(En cas de pongiste mineur)